

SAGE HAUTE-SOMME



Nom : Haute-Somme

Nature : Territoire structuré autour du fleuve Somme et de ses affluents en amont de Corbie. Les canaux du Nord et de Saint-Quentin assurent les jonctions entre Bassin parisien, Oise, Somme et Escaut. Bientôt, le Canal Seine Nord Europe devrait mailler la Haute-Somme.

Superficie : 6 300 km²

Composition : Il s'agit d'un territoire fortement rural, occupé à 85% par des espaces agricoles. Les zones humides, qui représentent 5% du territoire, jouent un rôle clef dans l'équilibre du système et sont indissociables des enjeux du SAGE.

Un nombre important d'espèces exotiques envahissantes a été constaté sur le SAGE (Jussie sur le secteur de Brie/Mesnil-Bruntel, Renouée du Japon).

ETAT DE LA RESSOURCE EN EAU

En Haute-Somme, les eaux souterraines alimentent également les cours d'eau et les zones humides, dont l'état écologique varie entre bon et moyen avec une tendance à l'amélioration.

Le risque naturel le plus fréquent concerne les inondations par ruissellement et coulées de boue, phénomène qui risque par ailleurs de s'intensifier avec le changement climatique. La qualité des milieux aquatiques est d'ailleurs affectée par ces ruissellements chargés en produits phytosanitaires. Les inondations par remontée de nappe, vécues en 2001, sont également un type de risque spécifique du bassin de la Somme.

De plus, le bassin de la Somme est marqué par la présence d'un polluant : le Polychlorobiphényle (PCB) dans les sédiments du fleuve.

Les activités de loisirs (pêche, chasse, nautisme) ainsi que les hébergements associés impactent les milieux au travers de l'assainissement des eaux usées.

D'OU VIENT L'EAU POTABLE ?

L'eau du robinet provient exclusivement des eaux souterraines.

L'eau consommée sur la Haute-Somme par les activités industrielles, agricoles et pour l'alimentation en eau potable représente 40 millions de m³ par an.

A QUOI SERT LA FACTURE D'EAU QUE JE PAIE ?

L'eau est gratuite, c'est le service que l'on paie. Il permet de puiser l'eau, en majorité pour notre bassin Artois-Picardie, dans la nappe phréatique, de la rendre potable et de l'acheminer auprès des habitants. Il permet aussi d'amener nos eaux usées vers la station d'épuration pour la nettoyer avant de la rendre propre au milieu naturel.

En 2019, le prix de l'eau sur le secteur Haute-Somme s'élevait à 4,94€/m³, une augmentation de 2,38%/an depuis 1996, due à l'eau potable et l'assainissement. La consommation par ménage s'élève à 84,65m³/an, celle sur le bassin est de 78.87m³/an. Les redevances attribuées à l'agence de l'eau qui apparaissent sur les factures d'eau (l'une pour l'eau potable et l'autre pour l'eau usée), permettent à l'agence de financer des projets d'intérêt généraux visant à préserver ou améliorer la ressource en eau.

QUE PREVOIT LE PROCHAIN SDAGE ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux 2022-2027 prévoit des actions de protection des captages, de limitation des transferts d'intrants et de lutte contre l'érosion, très présente sur le territoire. Enfin, un objectif crucial concerne la préservation et la restauration des fonctionnalités écologiques ainsi que la biodiversité, en particulier pour les milieux aquatiques.

Les investissements nécessaires pour améliorer l'état de la ressource sont de 116 millions d'euros.

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous sur www.agissonspourleau.fr, votre avis compte pour l'avenir de l'eau !

ASTUCES *Au quotidien, chacun de nous peut agir pour l'eau !*

- En économisant et réutilisant la ressource
- En limitant l'utilisation et le rejet dans l'évier des produits toxiques
- En réduisant les fuites d'eau chez soi
- En se raccordant à un système d'assainissement conforme
- En entretenant les espaces naturels et aquatiques autour de soi
- Mais surtout en s'informant et en sensibilisant sur la thématique.

